

Genève, le jeudi 9 mai 2019

## Communiqué de presse

### L'agriculture urbaine sous la loupe des relations franco-suisses lémaniques

L'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA) et le Conseil du Léman ont organisé le jeudi 9 mai 2019 à la Ferme du Lignon/Genève une conférence de presse dédiée au thème des échanges transfrontaliers en matière d'agriculture urbaine. Afin d'étudier une forme d'agriculture urbaine qui interpelle la profession, l'ULCA s'est concentrée sur l'agriculture portée par des producteurs de denrées alimentaires au sein du milieu urbain à des fins commerciales et professionnelles.

A cette occasion, quatre intervenants ont pris la parole :

Monsieur **Marc Favre**, Président d'AgriGenève et Président de l'ULCA, a relevé que les fermes urbaines sont parfois présentées comme la solution pour nourrir la population. Il existe toutefois une antinomie entre milieu urbain et agriculture, cette dernière devant disposer de grands espaces pour pouvoir remplir sa mission, qui est de produire des aliments en quantité suffisante afin d'apporter à la population la nourriture quotidienne dont elle a un besoin vital. Or, par définition, le milieu urbain bâti ne dispose pas de ces espaces. Toutefois, le concept de fermes urbaines mérite une attention particulière, car il répond à de fortes attentes de la société, qui souhaite se réapproprier le contenu de son assiette.

Monsieur **Pascal Broulis**, Conseiller d'Etat vaudois chargé des relations extérieures et Président de la Commission Economie du Conseil du Léman, a ensuite relevé l'importance des relations transfrontalières pour le développement de cette région lémanique. Il a mis en avant tout l'intérêt d'une coopération franco-suisse dynamique et forte en général, et en particulier en matière d'agriculture urbaine. Il s'est réjoui de la création de ces passerelles et collaborations en matière agricole non seulement entre les cantons suisses, mais également avec les partenaires et amis français.

Monsieur **Gérard Paoli**, Vice-Président du Département de l'Ain délégué à l'économie, aux affaires transfrontalières, européennes et internationales et Vice-Président de la Commission Economie du Conseil du Léman, a rappelé qu'au travers de ses quatre commissions (économie / mobilité / jeunesse & culture / environnement), le Conseil du Léman œuvre depuis plus de 30 ans pour le développement d'actions concrètes aux côtés des différents partenaires et porteurs de projets. Autant d'initiatives qui participent à l'émergence d'une identité lémanique et répondent à la nécessité de mieux se connaître, pour mieux partager ce territoire transfrontalier et contribuer à son aménagement de manière concertée.

Monsieur **Fabien Wegmüller**, collaborateur à AgriGenève, a présenté la brochure « *Agriculture urbaine, une opportunité pour les politiques publiques, une nécessité pour les exploitations enclavées par la ville* ». Cette étude a notamment permis de définir l'agriculture urbaine, qui concerne la profession agricole, et de proposer des pistes aux agriculteurs concernés par cette thématique. L'étude a également démontré toute l'importance de cette activité en termes de vitrine et de moyen de commercialisation des productions de l'agriculture rurale, ainsi que d'actions concrètes pour le développement durable des villes.



## L'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture et le Conseil du Léman en bref

*L'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA)* fédère les Chambres d'Agriculture des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. Elle élabore, à échéances régulières, des études portant sur des thématiques en lien avec l'agriculture. Elle est actuellement présidée par AgriGenève.

*Le Conseil du Léman* est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe aux travaux de l'organisme avec le statut d'observateur. Cette instance de concertation vise à promouvoir les relations transfrontalières sur le Bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse ([www.conseilduleman.org](http://www.conseilduleman.org)).

### Contacts:

- **M. François Erard**, directeur d'AgriGenève, pour l'ULCA, T. +41 79 291 02 41, [erard@agrigenève.ch](mailto:erard@agrigenève.ch)
- **M. Norbert Zufferey**, délégué vaudois aux affaires européennes et transfrontalières, pour le Conseil du Léman, T. - +41 21 316 40 78, [norbert.zufferey@vd.ch](mailto:norbert.zufferey@vd.ch)